

Pôle Territorial
Albigeois-Bastides

Rapport d'activités

2021



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Sommaire

1	FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION INTERNE	3
1.1	LES INSTANCES DE DECISION	3
1.2	LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	4
1.3	PARTENARIAT AVEC L'ADEFPAT FORMATION-DEVELOPPEMENT	5
1.4	COMMUNICATION DU TERRITOIRE :	6
1.5	COMPOSITION DE L'EQUIPE TECHNIQUE	6
2	REVISION DU PROJET DE TERRITOIRE	8
2.1	CONCERTATION	8
2.2	ACCOMPAGNEMENT DE LA FABRIQUE DES TRANSITIONS.....	8
2.3	IMAGINE L'ALBIGEOIS ET LES BASTIDES	11
2.4	FAIRE EMERGER DE NOUVELLES FILIERES LOCALES POUR AMPLIFIER NOTRE RESILIENCE ET NOS TRANSITIONS 11	
3	CONTRATS TERRITORIAUX ET PROGRAMMATION	12
3.1	CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE.....	12
3.2	LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE	14
3.3	LE BILAN DES CONTRATS TERRITORIAUX (2014-2020)	16
4	LE PROGRAMME LEADER 2014-2020	17
4.1	RAPPELS	17
4.2	MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME EN 2021 :	18
4.3	ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME :	18
4.4	COOPERATION INTERTERRITORIALE :	19
4.5	EVALUATION DU PROGRAMME LEADER 2014-2022.....	19
4.6	PLANIFICATION DES TEMPS DE CONCERTATION	20
5	LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	21
5.1	LE RESEAU « BOUGE TON CLIMAT »	21
5.2	LE FONDS COUP DE POUSSE	22
5.3	ELABORATION D'UN PROGRAMME DE MOBILISATION DES ELUS A LA TRANSITION ECOLOGIQUE	23
6	LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	24
6.1	BILAN DU PREMIER PAT	24
6.2	CONCERTATION ET CO-CONSTRUCTION DU PAT 2021-2026	25
6.3	PRESENTATION DES PARTENAIRES	26
6.4	PROJET CULTUREL « LANGUES DE GOULUS » AVEC LA COMPAGNIE LES BOUDEUSES	27
6.5	ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES SUR L'INVESTISSEMENT EN RESTAURATION SCOLAIRE	30
7	ACTIONS THEMATIQUES	30
7.1	RESEAU DES OFFICES DE TOURISME ET ACTIONS COMMUNES DE PROMOTION (LORIS)	30
7.2	PROGRAMME DE SIGNALISATION ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE.....	31
7.3	HABITAT ET URBANISME	31
7.4	MOBILITE DURABLE : ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS DU SCHEMA DE MOBILITE.....	35
8	ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DU SYNDICAT	36

1 FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION INTERNE :

1.1 Les instances de décision

1.1.1 Le comité syndical



Le nouveau comité syndical a été mis en place le 09 Septembre 2020 à Poulan-Pouzols.

En 2021, le conseil syndical s'est réuni à deux reprises :

- Le 04/03/2021, à Carmaux dans les locaux de la CC Carmausin Ségala avec la possibilité d'un suivi en visioconférence. Ce conseil syndical a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Echanges avec les 2 SCIC du territoire (REHAB et Coop de So)
 - Vote des comptes administratifs et vote du budget
 - Renouvellement du conseil de développement
 - Projet de territoire : accompagnement de la fabrique des Transitions et lancement des commissions de travail mixte (élus + membres du conseil de développement)
- Le 09/12/2021 à Pampelonne dans les locaux de l'aire de la Croix de Mille. Ce conseil a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Présentation du rapport de la chambre régionale des comptes
 - Etat d'avancement du projet de territoire et validation du contrat CRTE
 - Décisions diverses

1.1.2 Le Bureau



Il s'est réuni à 7 reprises en 2021, dont 3 fois en visio pendant la période de confinement :

Le 13 janvier (aux cabannes), pour un échange d'information sur le CRTE, la transition écologique, le renouvellement du CTO, l'accompagnement de la Fabrique des Transitions

Le 06 mai (à Taïx), pour des échanges sur les contrats territoriaux, l'étude signalétique, la candidature du PETR au PAT, le CRTE, le projet de

territoire, l'accompagnement de la fabrique des Transitions.

Le 18 mai (à Réalmont), pour des échanges d'informations sur l'état d'avancement du projet de territoire (présentation du diagnostic territorial), des échanges sur les enjeux et les défis du territoire, le retour sur la restitution du diagnostic réalisé par la fabrique des Transitions.

Le 24 juin à Albi, pour des échanges consacrés exclusivement à la candidature du PETR pour le financement du PAT (appel à projet « consolidation des PAT » - DRAAF)

Le 13 septembre à Albi, sur le CRTE, la poursuite de l'accompagnement de la fabrique des transitions, la validation de la candidature PAT, la sélection des projets « Coup de Pousse », la présentation du dispositif « 0 chômeur longue durée », le point sur le programme Leader, le recrutement du chargé de mission transition écologique et énergétique.

Le 09 novembre à Taïx, en présence des membres du bureau du conseil de développement pour valider les mesures opérationnelles et les pistes d'actions du projet de territoire, présenter et échanger sur le contenu du contrat CRTE

1.2 Le Conseil de Développement Territorial

Conformément aux statuts du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, Le Conseil de développement territorial du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides réunit les représentants des acteurs économiques, environnementaux, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire. Pour rappel, le Conseil de Développement Territorial est une structure informelle, qui n'a pas le statut de personne morale et qui agit en étroite relation avec les instances du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides.

La composition du conseil de développement a été renouvelée en 2021 suite aux élections municipales de 2020. L'appel à candidature a été diffusé à l'automne 2020 via nos réseaux et la presse. Une visioconférence de présentation de cette instance a été organisée en janvier pour tous les candidats. Suite à cette visioconférence, quarante personnes ont confirmé leur intérêt et leur candidature.

Après validation par le conseil syndical du PETR, le conseil de développement a pu se réunir en plénière pour la première fois le 22 mars à Blaye les Mines. L'occasion pour les membres de se découvrir, d'en apprendre plus sur les rouages des collectivités et élire le bureau du conseil de développement.

Les membres se sont ensuite mobilisés dans l'ensemble des commissions du PETR ainsi qu'au sein du comité de programmation LEADER. Une réunion plénière le 6 juillet a permis aux membres de découvrir les thématiques abordées dans toutes les commissions commission et présenter le nouveau bureau. Pour cette nouvelle mandature, Dominique Declerc Puype a été élue présidente avec Serge Bismuth et Michel Reynes en tant que vice-présidents.



A l'automne, le bureau du conseil de développement a participé à l'élaboration du contrat de relance et de transition écologique. Il a pu avec le bureau du PETR identifier les orientations stratégiques à retenir pour ce contrat.

Les membres ont été invités à participer à tous les moments forts du PETR : la conférence avec Jean François Caron le 22 juin et la réunion publique « Imagine l'Albigeois et les Bastides » le 13 décembre.

1.3 Partenariat avec l'ADEFPAT formation-développement

Une nouvelle convention-cadre avec l'ADEFPAT a été élaborée pour la période 2021-2023. Elle précise les modalités de coopération entre le Pôle Territorial et l'ADEFPAT pour le développement local avec la « formation-développement » centrée sur la dynamique des acteurs et le développement de leurs compétences pour élaborer et mettre en œuvre des projets. Cette coopération s'étend aux actions conduites par l'ADEFPAT en vue d'enrichir les pratiques d'ingénierie et favoriser l'innovation dans les territoires ruraux.

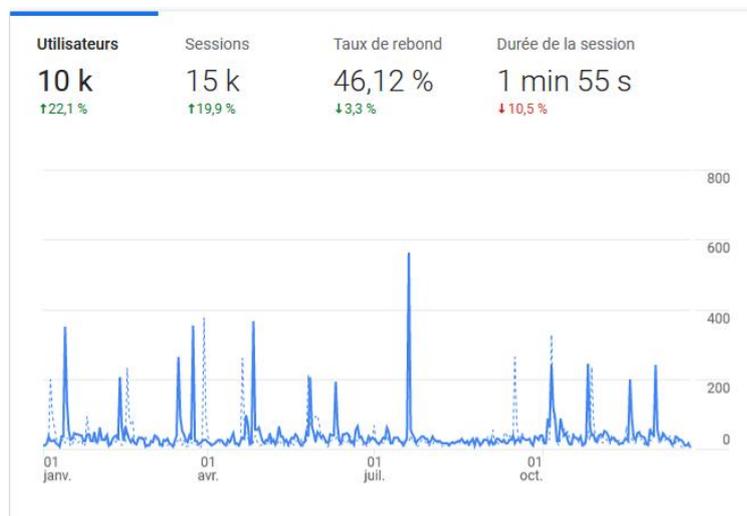
Cette convention-cadre précise les engagements réciproques sachant que chacune des actions de formation-développement pour laquelle le Pôle Territorial d'Equilibre Territorial sera organisme de développement fait l'objet d'une convention opérationnelle entre l'ADEFPAT, le porteur de projet et le Pôle Territorial d'Equilibre Territorial.

En 2021, deux opérations de formation-développement ont été mises en place :

- **Le collectif d'artisans La Crouzié des Métiers** : Accompagnement à la structuration d'un collectif d'artisans. L'objectif de l'accompagnement a consisté à
 - o Acquérir des compétences et des méthodes pour présenter la (ou les) gouvernance(s) de leur collectif à tout nouveau entrant ou à un partenaire
 - o la mise en place d'une organisation qui permette de concilier les différentes activités présentes sur le lieu
 - o la validation des statuts juridiques et la maîtrise les incidences financières et fiscales
 - o la construction d'un réseau de partenaires pouvant contribuer au projet.
- **La communication des prestataires touristiques du PTAB** : Accompagnement à la définition de stratégie de communication. L'objectif de l'accompagnement a consisté à
 - o Faire monter en compétence un «groupe pilote» de prestataires touristiques pour qu'ils :
 - comprennent les enjeux d'une communication digitale de qualité pour une meilleure commercialisation de leur produit
 - maîtrisent les leviers clés d'une communication digitale (qualité texte, photo, proposition de contenu) pour pouvoir dialoguer et guider efficacement leur prestataire informatique
 - se sentent contributeurs et acteurs de la valorisation du territoire.

1.4 Communication du territoire :

Le site www.pays-albigeois-bastides.fr est en ligne depuis janvier 2017, avec :



- la diffusion chaque mois de la lettre d'information en ligne à près de 4 150 contacts actifs, (dont 30-35 % ouvrent la lettre et 8 à 10 % cliquent sur un lien)
- un espace de téléchargement avec un moteur de recherche
- un espace de cartographie
- un module actualités qui sert d'appel pour les lettres d'information
- un espace de téléchargement pour les documents
- un référencement performant pour

une optimisation du site : près de 900 utilisateurs cumulés par mois avec des pics de fréquentation – 200 à 400 utilisateurs - à chaque Lettre d'information

Plusieurs vidéos ont également été réalisées cette année pour mettre en valeur certaines actions :

- une vidéo sur l'écovillage de Sainte Croix → [lien vers la vidéo](#)
- Une vidéo sur le spectacle des Langues de Goulu → [lien vers la vidéo](#)
- Une vidéo sur l'espace multiservices de Milhars (projet soutenu par Leader) → [Lien vers la vidéo](#)
- Une vidéo sur le relais intercommunal de Teillet (projet soutenu par Leader) → [lien vers la vidéo](#)
- Une vidéo sur la conférence d'inspiration de JF Caron → [lien vers la vidéo](#)
-

Le Pôle Territorial a également [une page Facebook](#), qui permet de toucher de nouvelles cibles et de communiquer en temps réel sur des événements : près de 570 personnes sont abonnées à notre page et peuvent ainsi relayer nos informations.

Nous diffusons également à toutes les communes une proposition d'insertion dans leurs bulletins municipaux en fin d'année.

Enfin, une plaquette a été créée en interne cette année :

- une plaquette de synthèse pour le rapport d'activité 2020 diffusée auprès de tous les élus municipaux

1.5 Composition de l'équipe technique

En 2021, l'équipe technique du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides s'est organisée de la façon suivante :

- Julien FRAT, directeur de la structure, en charge plus particulièrement du projet de territoire, du renouvellement des contrats territoriaux et de la stratégie climat-énergie du territoire ;
- Loris CARIOU, chargé de mission pour les programmes européens (en particulier Leader) avec suivi des projets services à la population, tourisme et économie ainsi que des mesures innovation du Contrat Occitanie en lien avec le programme Leader (accueil numérique et mobilité durable) ;
- Emmanuelle SUBSOL, chef de projet pour les contrats territoriaux (Contrat Territorial Occitanie et futur Contrat de Relance et de Transition Ecologique), suivi des projets habitat-urbanisme (SCoT et PLU, habitat, espaces publics et contrats bourgs-centres) et responsable de la communication ;
- Anaïs HUOT, chargée de mission transition agricole et alimentaire et chargée d'animation du conseil de développement et de la mobilisation citoyenne pour la transition écologique et énergétique ;
- Stéphanie CANTALOUBE, secrétaire administrative et financière, chargée du suivi du programme Leader,

En 2021, nous avons également accueilli :

- Ondine CIRGUE, en service civique pour l'animation du réseau Bouge Ton Climat du 14 juin 2021 au 11 février 2022
- Pierre Quilliou, en stage pour analyser la consommation foncière du territoire du 06/04/2021 au 28/09/2021

Il était prévu un recrutement d'un chargé de mission transition écologique et énergétique qui malheureusement est resté infructueux malgré plusieurs annonces. Une procédure en cette fin d'année 2021 a permis d'identifier une personne qui prendra ses fonctions que début 2022. Pour pallier à cet échec, il a été décidé de proposer à M. pierre Quilliou, un CDD de 3 mois afin d'apporter une aide dans l'élaboration du projet de territoire et la rédaction du Contrat de Relance et de Transition Ecologique.

2 REVISION DU PROJET DE TERRITOIRE

2.1 Concertation

Le projet de territoire constitue la feuille de route du PETR, avec les Communautés de Communes et les élus du territoire pour les 6 prochaines années. L'ensemble de l'équipe du PETR a été mobilisé sur ce projet qui s'est déroulé sur toute l'année 2021

Il a été réalisé les étapes-clés suivantes :

- réalisation d'un diagnostic territorial partagé à partir d'un atlas territorial issus des principales données statistiques disponibles sur les différentes plateformes internet (INSEE, Observatoire territoire, Picto...) ou site d'institution (Chambre des métiers, ADEME, Région, ...)

Possibilité de télécharger l'ensemble de ces éléments sur le site du PETR avec le lien suivant : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/projet-de-territoire-20212027>

- la concertation de différents acteurs, représentants de la société civile, élus pour définir les enjeux du territoire. Cette concertation s'est faite en partie par :
 - o l'organisation d'un diagnostic issu de 58 entretiens individuels d'élus, d'agents, d'acteurs économiques ou de simples habitants engagés dans la transition écologique. Ce diagnostic a été réalisé par la **Fabrique des Transitions** et c'est essentiellement concentré sur la perception des enjeux de transition écologique du territoire. Il a donné lieu à deux séquences de travail collectif pour débattre sur ces enjeux et sur les recommandations associées.
 - o l'organisation de comité technique réunissant plusieurs partenaires : Région, département, chambres consulaires...
 - o l'animation de 7 commissions de travail en présence d'élus et de membres du conseil de développement afin de partager le diagnostic, les enjeux et les opportunités
 - o L'organisation de bureau croisé entre élus et membres du conseil de développement
 - o L'organisation d'une enquête audiovisuelle à partir de 45 interviews d'habitants du territoire. Montage d'un film intitulé « **Imagine l'Albigeois et les Bastides** » et projection en réunion grand public le 13/12/2021 à Pampelonne.
 - o Des temps de rencontre avec les élus au sein des intercommunalités.
- la définition d'une stratégie pour répondre à ces enjeux
- l'élaboration d'un programme d'actions à partir d'une enquête auprès des communes pour identifier les projets sur la durée du mandat et à partir des diagnostics de la fabrique des transitions et des commissions.

2.2 Accompagnement de la Fabrique des Transitions

2.2.1 Présentation de la Fabrique des Transitions

La Fabrique des Transitions est une alliance d'acteurs et de réseaux de nature très divers (collectivités territoriales, agences, centres de ressources...) unis par la conviction que les territoires sont des acteurs majeurs de la transition vers des sociétés durables. L'objectif de la Fabrique des Transitions est de mutualiser les expériences et les réflexions, de les mettre au service des territoires qui veulent engager une démarche globale et systémique de transition dont l'ambition de changement d'échelle des transformations est au cœur du projet politique.

2.2.2 Objectifs

L'objectif de cet accompagnement a été de réaliser un **diagnostic de l'organisation, des dynamiques et de l'écosystème d'acteurs en place pour aider le positionnement de la collectivité vis-à-vis des transitions à engager, dans une démarche de « conduite du changement systémique »**. Ce diagnostic a permis de comprendre :

- **Le cadre de pensée du territoire sur les enjeux de transition** (quel imaginaire et représentation de la question du développement, de la conception de l'action publique, des enjeux de la transition...),
- **Le cadre d'organisation des collectivités** (conception et mise en œuvre du management de la transition, qualité et maturité des processus coopératifs, ingénierie...)
- **Les rapports de force politiques, les points de consensus**
- **Le cadre d'actions concrètes** (les actions de la collectivité, les acteurs de terrain, ...)

La particularité de ce diagnostic est qu'il a été réalisé par M. Jean-François CARON, élu emblématique du développement durable, fort d'une expérience de près de 30 ans sur sa commune de Loos-en-Gohelle. **Ces rencontres ont été l'occasion pour nos élus du territoire d'un apprentissage de pair à pair**. Il ne s'agit pas d'une prestation classique telle qu'un bureau d'étude aurait pu la proposer mais d'un échange ancré sur une expérience réelle et aboutie d'une collectivité ayant réussi sa transition. Aux côtés de M. Jean-François CARON, c'est une communauté apprenante et agissante qui se constitue au travers de cette Fabrique, pour un travail de coopération entre collectivités locales.

2.2.3 Mise en œuvre



La mise en œuvre repose sur un travail d'écoutes par des entretiens individuels, assurés par M. Caron et M. Perdrigeat (directeur de la Fabrique des Transitions) à l'échelle de chaque EPCI avec :

- Le/la chef/cheffe de l'exécutif
- Les principaux élus
- Les services
- Les acteurs du territoire (associatif, acteurs économiques, citoyens...)



Entre 10 et 15 entretiens par EPCI ont été réalisés. Ils ont permis de prendre du recul sur la définition des objectifs politiques de l'exécutif, sur le niveau d'accord du projet sur le territoire, sur les actions déjà en cours (PCAET) et celles à monter. Ce travail a permis également d'identifier les points d'appui pour la suite, les démarches vertueuses, ayant déjà porté des fruits, et les points de faiblesses ou sujets impensés et pourtant requis pour la transition et la relance économique.

Des recommandations ont été formulées et débattues lors de soirée de travail en collectif pour amplifier les dynamiques et identifier les besoins d'accompagnement complémentaire ou spécifiques :

- Le mardi 11/05, dans le gymnase de Valderiès
- Le mardi 22/06 à l'école des Mines d'Albi Carmaux

2.2.4 Résultats

- Forte participation des élus et des habitants pour la définition des enjeux et opportunités de développement pour le territoire, retranscrit dans le projet de territoire
- Contribution forte pour l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Ecologique ;
- Mobilisation du conseil de développement et des communautés de communes (conférence des maires, commissions, bureau...);

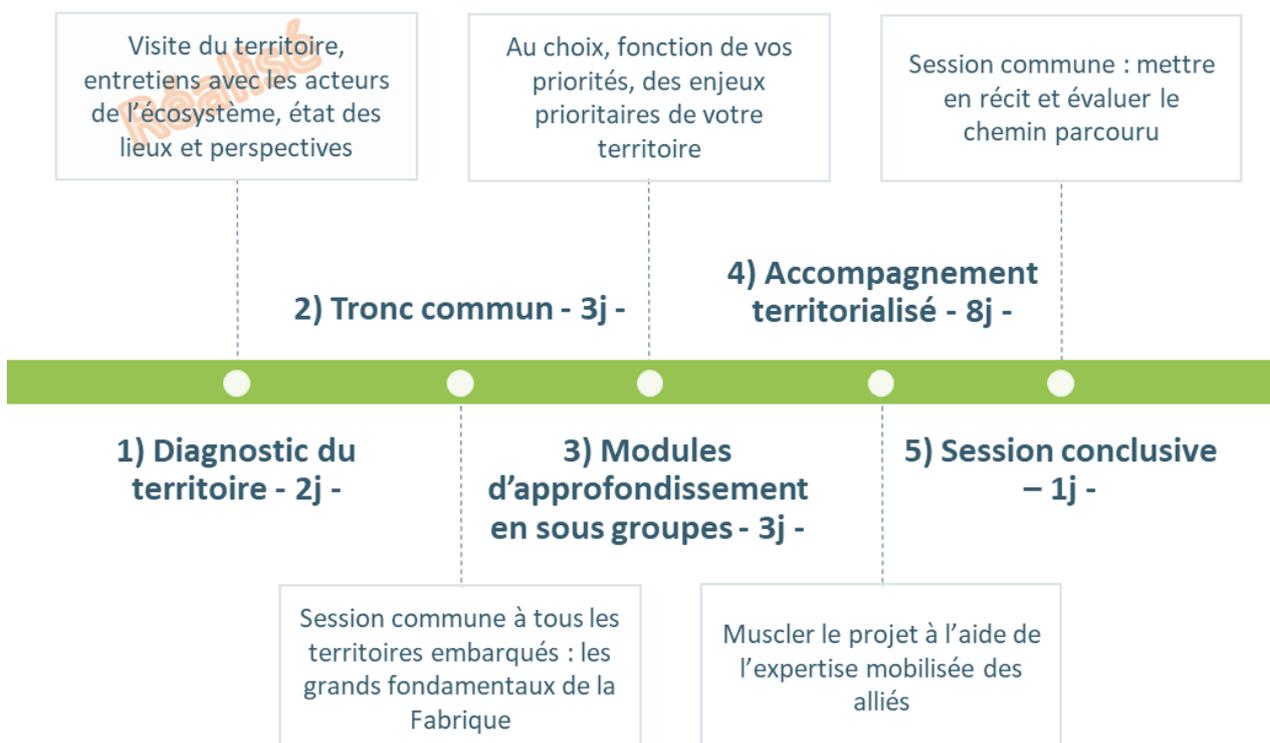
- Organisation d'ateliers/commissions pour partager le diagnostic et identifier les enjeux du territoire pour les prochaines contractualisations ;
- Mobilisation des chambres consulaires et des partenaires institutionnels

2.2.5 Perspectives

Le Pôle Territorial a d'ores et déjà acté la poursuite de cet accompagnement, en décidant de rentrer dans la première promotion de territoires pilotes pour la transition écologique. Les objectifs de cet accompagnement, visent :

- du transfert d'enseignements des clés de réussites identifiées dans plusieurs territoires exemplaires en matière de transition ;
- parfaire des connaissances pour comprendre les mutations en cours, les adaptations à intégrer, les méthodes à acquérir et les évolutions de postures et de gouvernance partagée ;
- proposer un accompagnement territorialisé afin de rendre opérationnelle des recommandations issues du diagnostic ;

Les différentes phases du parcours



Cette promotion est composée de 11 territoires dont 2 pour l'Occitanie avec Rodez Agglomération

2.3 Imagine l'Albigeois et les Bastides



En 2021 le Pôle Territorial a bénéficié également d'un accompagnement proposé par l'ANCT pour travailler sur la perception des enjeux du territoire par les habitants. L'agence Grand Public a été mandaté par l'ANCT pour réaliser une enquête qualitative audiovisuelle auprès d'un panel représentatif d'habitants des 95 communes qui composent le PETR. Ce sont ainsi 45 habitants, hommes et femmes, ouvriers ou cadres, jeunes ou personnes âgées, en activité ou au chômage... qui se sont prêtés à cette enquête sur la période d'octobre-novembre 2021.

Ces entretiens ont donné lieu à la production d'un film d'une vingtaine de minutes qui a été diffusé lors d'une rencontre publique le 13 décembre à Pampelonne dans les bâtiments de l'aire de la croix de mille. A cette occasion plus d'une soixantaine personnes ont participé à cette projection et débattu avec les élus présents sur les enjeux en terme de développe du territoire.

Teaser du film en suivant ce lien : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/videos/teaser-imagine-lalbigeois-et-les-bastides>

2.4 Faire émerger de nouvelles filières locales pour amplifier notre résilience et nos transitions

Autre accompagnement au profit du projet de territoire et de l'élaboration du CRTE, l'élaboration de 4 notes d'opportunité par le cabinet Suez Consulting, mise à disposition du territoire par l'ANCT.



Les 4 notes d'opportunités réalisées ont été :

- Valorisation de la laine de mouton comme isolant pour la rénovation de nos bâtiments
- Implication des collectivités dans la préservation de la ressource en eau
- Quelle organisation locale : pour augmenter nos stocks de carbones par les mécanismes de compensation carbone volontaire

- Développement de la filière hydrogène.

L'élaboration de ces 4 notes d'opportunité ont permis :

- Une analyse des enjeux pour le territoire ;
- Des chiffres clés économiques, énergétiques... ;
- Une pré-identification des acteurs et des ressources à mobiliser ;
- Une estimation de l'impact sur l'emploi et le climat ;
- Une identification des projets pionniers ailleurs en France.

Ces 4 notes d'opportunité sont téléchargeables sur le site du PETR avec le lien suivant :

<https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/projet-de-territoire-20212027>

3 CONTRATS TERRITORIAUX ET PROGRAMMATION

3.1 Contrat Territorial Occitanie

3.1.1 *Le Contrat Occitanie 2018-2021*

Ce contrat proposé par la Région Occitanie en partenariat étroit avec le Département du Tarn, s'inscrit dans la lignée des politiques contractuelles pour le développement territorial, conduites depuis de longues années avec le Pays de l'Albigeois et des Bastides.

Sur la base du Projet de Territoire 2015-2020, ce nouveau contrat a été établi en étroite concertation avec les 5 communautés de communes de l'Albigeois et des Bastides (Carmausin Ségala, Centre Tarn, Monts d'Alban-Villefrancois, VAL 81 et Cordais-Causse) pour bien prendre en compte leurs projets d'investissement.

Le Contrat Occitanie de l'Albigeois et des Bastides met l'accent sur l'attractivité et la qualité de vie pour accueillir de nouveaux habitants, avec la volonté :

- de revaloriser les cœurs de ville et les bourgs-centres,
- d'améliorer l'offre de services pour les enfants
- de qualifier les espaces publics dans les villages et de rénover les logements communaux
- d'améliorer l'offre de soins en lien avec le vieillissement de la population
- et globalement d'adapter les équipements publics aux besoins de la population

Le soutien au développement de l'économie locale passe par la valorisation des zones d'activités intercommunales, le maintien des commerces et services essentiels dans les bourgs mais aussi le développement des circuits courts de proximité en lien avec les producteurs locaux.

Le développement touristique du territoire, quant à lui, s'appuie sur le réseau des offices de tourisme, avec comme portes d'entrée Albi et Cordes sur Ciel (reconnus en qualité de Grands Sites d'Occitanie) et le développement des activités de pleine nature, qui concerne l'ensemble du territoire.

Le 3ème enjeu, dans lequel notre territoire est engagé depuis près de 10 ans avec le Plan Climat Energie, concerne la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique avec la volonté de dynamiser la rénovation énergétique des bâtiments, de développer la production d'énergie renouvelable à partir des ressources locales et de développer les alternatives à la voiture individuelle pour devenir territoire à énergie positive à l'horizon 2050.

Le Contrat Territorial Occitanie de l'Albigeois et des Bastides, qui avait été validé en commission permanente de la Région le 20 juillet 2018, **a été signé officiellement le 18 juillet 2019 à Blaye les Mines**, avec la Région Occitanie et le Département du Tarn.

Ce contrat arrive à son terme au 31 décembre 2021. Une nouvelle génération de contrats territoriaux sera proposée par la région pour la période 2022-2027.

3.1.2 Accompagnement du dispositif « bourg centre » :

Le Pôle Territorial s'est saisi du nouveau dispositif « Contrat bourg-centre » proposé par la Région pour accompagner les communes concernées dans la préparation de leurs dossiers de pré-candidature et le contrat-cadre.

14 communes du territoire peuvent être concernées par ce dispositif.

Il s'agit des communes « villes centres » des bassins de vie ruraux, des Pôle de services de + de 1500 habitants qui remplissent une fonction de centralité et les anciens chefs-lieux de canton.

Le projet de développement de la ville ou du bourg-centre s'appuie sur un diagnostic, identifie les enjeux et les leviers indispensables au renforcement de son attractivité. Il se traduit par un programme opérationnel pluriannuel, spatialisé et phasé dans le temps.

Les trois étapes du contrat :

- L'acte de pré-candidature : dossier de pré candidature et courrier co-signé (commune/EPCI/Pôle Territorial)
- L'élaboration du projet : mise en place d'une gouvernance adaptée et éventuellement réalisation d'une étude
- Le contrat proprement-dit avec la description des enjeux et objectifs du projet et le programme d'actions opérationnel pluriannuel, spatialisé et phasé dans le temps

Deux contrats bourg centre ont été rédigés cette année. Il s'agit :

- Du contrat de Montredon-Labessonnié, sur la communauté de Centre Tarn qui compte déjà le contrat Bourg-Centre de Réalmont. La rédaction du contrat est achevée et un comité technique a été réuni le 18 octobre.

Le contrat prévoit des actions en matière d'aménagement d'espaces publics en cœur de bourg, de rénovation de façades, de création de logements locatifs, de création d'équipements enfance-jeunesse et sportifs et de dynamisation de l'activité économique et touristique.

- Du contrat de Cagnac-les-Mines, sur la communauté de communes Carmausin-Ségala qui compte déjà 2 contrats (Carmaux-Blaye et Valderiès). La rédaction du contrat est en cours et s'achèvera au premier trimestre 2022.

Le contrat prévoit la création d'un pôle santé, la rénovation de bâtiments communaux, la création de liaisons douces, la création d'équipements sportifs et des actions de valorisation du patrimoine rural et minier.

Ce dispositif associe aux services de la Région, les services de l'Etat et du Département, la communauté de communes et le CAUE avec comité technique et comité de pilotage.

Les travaux se poursuivront sur l'année 2022 avec l'accompagnement de ces 2 contrats jusqu'à leur validation et l'émergence de nouveaux contrats potentiels (la commune de Teillet a manifesté son intérêt).

3.1.3 Dotation pour l'Innovation et l'Expérimentation :

Suite aux différents échanges avec les services de la Région, en prenant en compte les mesures Leader pour le cofinancement et les besoins de financements des projets intercommunaux, les deux thématiques proposées ont été validées par la commission permanente de la Région du 11 octobre 2019 :

- L'accueil numérique en cohérence avec les démarches et les projets des Offices de Tourisme et les besoins d'équipement des maisons de services au public
- La mobilité durable en cohérence avec le schéma de mobilité qui a été défini en 2018

Ces deux mesures permettront de mobiliser un financement régional de 30 à 50 % (pour les territoires montagne) en complément du financement Leader.

Quatre opérations sont inscrites à ce titre au cours des 2 programmations de 2021.

3.1.4 Deux programmations pour le contrat Occitanie validées en 2021 :

Deux programmations ont été mises en place cette année, la seconde a été validée via une consultation écrite.

La programmation 2021-1 regroupe 28 opérations pour un investissement total de 4 975 640 € HT et un cofinancement de la région de 831 384 € (17%).

La programmation 2021-2 regroupe 15 opérations pour un investissement total de 3 452 566 € HT et un cofinancement de la région de 402 946 € (12%).

Tous les plans de financement ne sont pas totalement arrêtés à ce jour, certaines opérations étant toujours à l'instruction des services du Département.

3.2 Le Contrat de relance et de Transition écologique

3.2.1 Elaboration du CRTE (2021 – 2027)

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

Le Pôle Territorial s'est fortement appuyé sur l'élaboration de son projet de territoire pour nourrir ce CRTE dont les principales orientations et mesures opérationnelles en sont issues :

Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

- Mesure 1 : Requalifier les bourgs et renforcer les centralités
- Mesure 2 : Accompagner la rénovation et l'adaptation du parc de logements
- Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants
- Mesure 4 : Améliorer l'offre de soins et son accessibilité à tous
- Mesure 5 : Développer et soutenir une offre culturelle pour tous

- Mesure 6 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, paysager

Soutenir l'économie locale et l'emploi

- Mesure 7 : Améliorer l'attractivité et le développement des zones d'activités
- Mesure 8 : Soutenir l'activité commerciale des centres bourgs
- Mesure 9 : Favoriser l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire
- Mesure 10 : Développer les circuits courts et l'autonomie alimentaire du territoire
- Mesure 11 : Valoriser le potentiel touristique et encourager les dynamiques durables et innovantes

Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

- Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments
- Mesure 13 : Viser l'autonomie énergétique en favorisant la production d'énergies renouvelables locales
- Mesure 14 : Encourager les mobilités durables et solidaires
- Mesure 15 : Accompagner la transition agricole et forestière et encourager le stockage de carbone
- Mesure 16 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité

Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous

- Mesure 17 : Impliquer les habitants et soutenir les initiatives citoyennes qui concourent aux orientations stratégiques
- Mesure 18 : Renforcer les solidarités et les coopérations territoriales
- Mesure 19 : Communiquer et valoriser le territoire - Mettre en récit le projet du territoire

Il est à noter qu'une attention particulière sera portée sur la **GOUVERNANCE des projets, l'implication des acteurs et habitants du territoire, ainsi que la coopération et la concertation.**

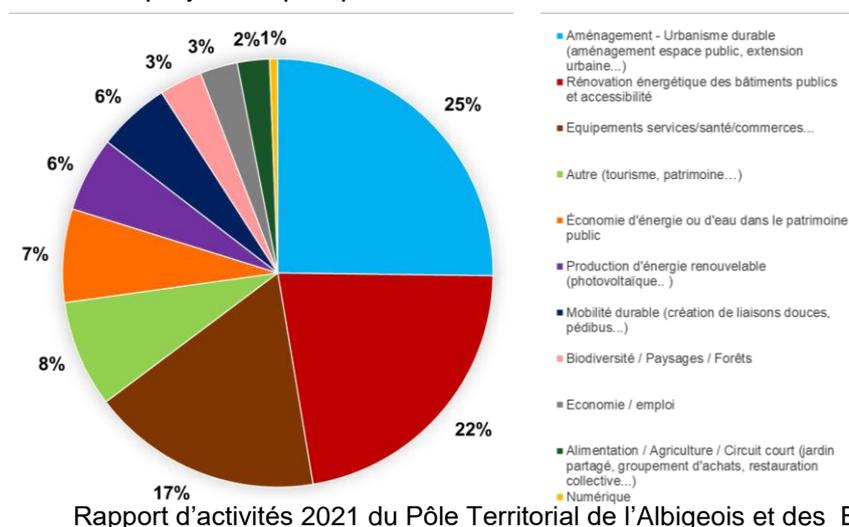
Le CRTE est téléchargeable sur le site du PETR avec le lien suivant :

<https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/contrat-de-relance-et-de-transition-ecologique>

3.2.2 Identifier les projets locaux

Un important travail d'identification des projets des collectivités a été réalisé en 2021. Il a permis d'identifier 300 actions dont :

- 122 actions matures
- 101 projets en réflexion
- 77 projets en perspective



Comme le montre le graphique ci-contre, ces projets sont pour $\frac{1}{4}$ de l'aménagement d'espaces publics et pour un autre $\frac{1}{4}$ de la rénovation de bâtiments publics.

Le CRTE a été enrichi également des actions portées par des collectifs de citoyens ou des coopératives locales

telles que la SCIC REHAB et la SCIC Coop de So.

3.2.3 La programmation 2021 du CRTE (avant signature)

La programmation 2021 du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a représenté pour cette première année du CRTE 43 opérations pour un total d'investissement de 8 428 206 €.

Le financement de l'Etat est appelé à hauteur de 3 237 748 €, soit 38,5 % des montants investis par les collectivités.

3.3 Le bilan des contrats territoriaux (2014-2020)

En cette période de transition (fin du contrat Occitanie 2018-2021, nouveau CRTE), le Pôle Territorial a présenté aux élus un bilan des investissements sur la période 2014-2020 selon une approche thématique et territorialisée :

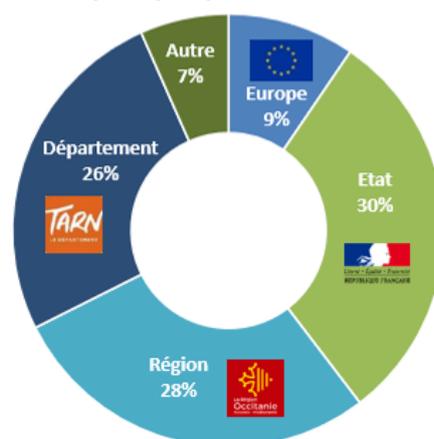
Bilan des investissements 2014-2020

Montant des investissements	Montant des aides publiques	Taux d'aides publiques
55 500 599 €	31 105 809 €	56 %



Des opérations entre 8 900 €
et 2 080 000 € HT
Une moyenne de 235 000 €
Une médiane de 90 000 €

Repartition des aides publiques par financeur



Services/vie quotidienne :

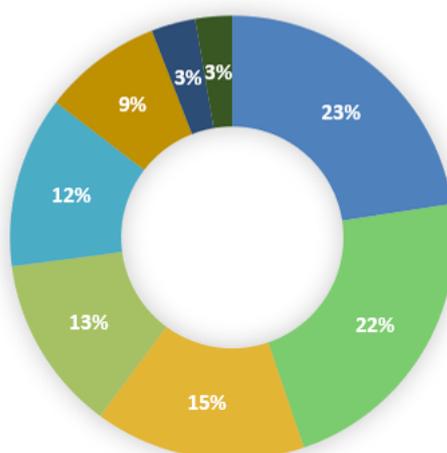
14 500 000 € d'opérations financées à 47 % en moy.

Espaces publics :

14 300 000 € d'opérations financées à 46 % en moy.

Equipements sportifs et culturels :

9 900 000 € d'opérations financées à 56 % en moy.



Répartition territoriale des investissements 2014-2020

EPCI	Nombre d'opérations	Montant total investissement	Total aides publiques
CC Carmausin-Ségala	68	19 807 301 €	61%
CC Centre Tarn	25	10 772 705 €	52%
CC Monts d'Alban et Villefranchois	41	10 536 011 €	54%
CC Cordais et Causse	32	6 280 812 €	57%
CC Val 81	23	3 488 907 €	45%
PTAB	32	4 614 864 €	60%
Total général	221	55 500 599 €	56%

4 LE PROGRAMME LEADER 2014-2020

4.1 Rappels

Notre territoire a répondu à l'appel à candidature du **programme LEADER 2014-2020** du Conseil Régional Midi-Pyrénées en novembre 2014.

Notre candidature a été retenue en Commission Permanente de la Région Midi-Pyrénées en date du **9 Juillet 2015**, avec l'attribution d'une enveloppe **2 270 000 € de fonds Leader**

La signature de la convention avec la Région Occitanie est intervenue le **18 Juillet 2016**. L'année 2017 a ainsi marqué le début de la mise en œuvre opérationnelle du programme avec plus de deux ans de retard par rapport à la date initialement prévue de démarrage du programme.

La DDT 81 ne réalise plus l'instruction des nouveaux dossiers de demande de subvention et de demande de paiement depuis le 1^{er} Juillet 2018.

La gestion a été reprise par les services de la Région Occitanie en décembre 2018. Les possibilités de programmations sont limitées pour chaque GAL, tant en nombre de Comité de Programmation par an qu'en nombre de dossiers présentés à chaque comité de programmation.

Pour atténuer les conséquences des retards de paiement, La Région Occitanie a mis en place un « Pass avance » pour les communes de moins de 2000 habitants, les associations, les entreprises et les structures porteuses de GAL. Cependant, au 1 janvier 2022 le dispositif est recentré sur les bénéficiaires les plus fragiles : structures privées avec fortes contraintes de trésorerie et petites communes de moins de 2000 habitants. Concrètement, les structures porteuses de GAL ne pourront plus bénéficier de ce dispositif.

Ce Pass avance LEADER permet de payer une avance de 80 %.

Par ailleurs, le dépôt des dossiers auprès de la Région s'effectuera désormais sur un rythme trimestriel. Deux sessions sont prévues d'ici l'été : la date limite de dépôt des demandes complètes auprès de la Région est le 25 février 2022 pour la 1^{ère} session et le 3 juin pour la 2^{ème} session.

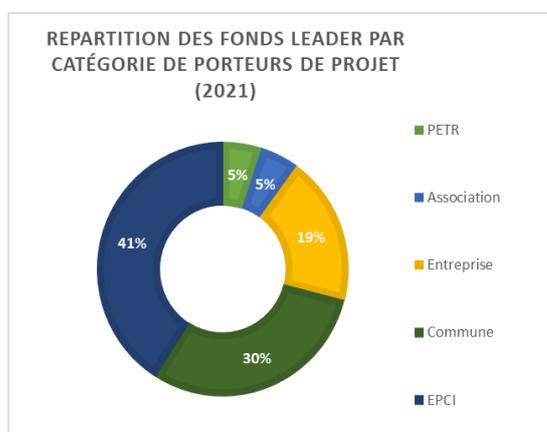
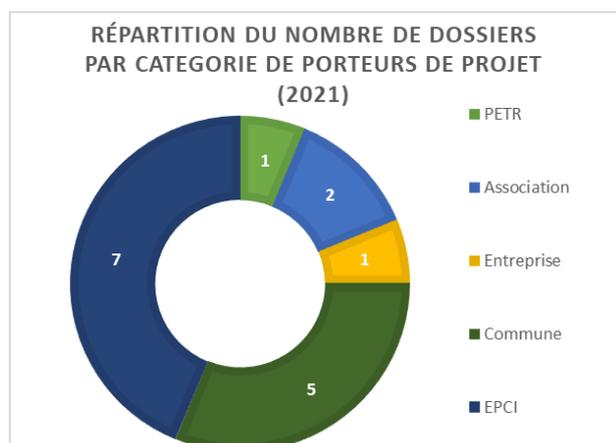
4.2 Mise en œuvre du programme en 2021 :

La dotation supplémentaire de **382 000 €**, validée le 7 juillet 2021 par la Région Occitanie, porte l'enveloppe LEADER du territoire à **3 302 000 € de crédits FEADER**.

Trois comités de programmation :

- **CP du 05/05/2021** : 6 opérations programmées pour un montant total d'aide LEADER de **316 335.29 €**
- **CP du 04/10/2021** : 6 opérations programmées pour un montant total d'aide LEADER de **262 592 €**
- **CP du 20/12/2021** : 3 opérations programmées et 1 opération présentée pour un montant total d'aide LEADER de **124 504 €**

12 dossiers de demande de paiement ont également été déposés pour un montant de **447 000 €**



4.3 Etat d'avancement du programme :

	Intitulé	Maquette avec dotation	Montant programmé fin 2020	%
FA1	Un territoire attractif et accueillant avec des services adaptés	1 162 000	844 839	72.71%
FA2	Un territoire engagé pour le développement d'une économie de proximité	1 435 000	914 549	63.73%
FA3	Un territoire à énergie positive pour la croissance verte	335 000	227 361	67.87%
FA4	Coopération	85 000	52 452	61.71%
FA5	Animation	285 000	249 838	87.66%
Total		3 302 000	2 289 039	69.32%

4.4 Coopération interterritoriale :

4.4.1 *Projet de coopération des viaducs de Garabit et du Viaur dans la perspective d'une candidature européenne au classement Unesco d'une série de viaducs métalliques a grande arche de la 2eme moitié du XIXème siècle :*

Cette coopération entend enclencher une dynamique territoriale entre les trois territoires concernés par les viaducs de Garabit et du Viaur (Saint-Flour Communauté pour le Cantal, Pays Ségali Communauté pour l'Aveyron et la Communauté de Communes du Ségala Carmausin pour le Tarn).

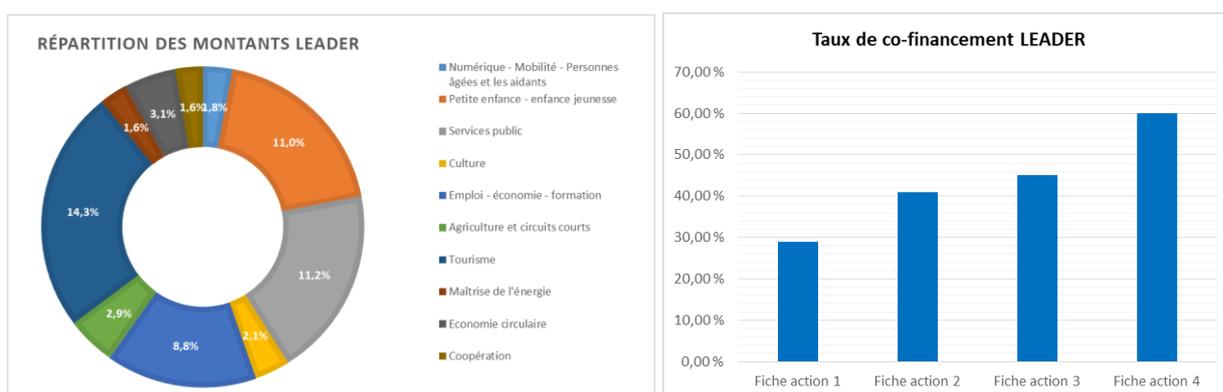
Ces trois territoires sont partis prenantes et engagés en faveur d'une candidature au classement au Patrimoine Mondial de l'Unesco d'une série de 6 viaducs métalliques à l'échelle européenne : un viaduc en Allemagne, un viaduc en Italie et deux viaducs à Porto au Portugal.

4.5 Evaluation du programme LEADER 2014-2022

La mise en œuvre du programme implique la réalisation d'une évaluation en fin de programmation, afin d'apprécier la mise en œuvre du dispositif LEADER sur le territoire par rapport à ses objectifs de départ et ses fondamentaux. Il s'agit de porter un regard sur les actions accompagnées et d'en mesurer la plus-value à travers une question :

Dans quelle mesure le programme LEADER a-t-il contribué au développement du territoire du PTAB ?

Cette évaluation a été présentée devant les membres du Comité de Programmation le 20 décembre 2021. Elle a permis de répondre à la problématique en rappelant tout d'abord la stratégie initiale, en exposant la consommation actuelle au 31 décembre 2021, en réalisant un bilan des consommations par fiches actions et en exposant l'évolution de la maquette financière tout au long de la programmation. Cette évaluation finale du programme a également permis d'interroger les acteurs du programme sur la stratégie et la cohérence de la réalisation par rapport à la candidature. Pour cela une analyse complète de l'impact territorial des projets financés par LEADER a été présentée.



Le programme LEADER a été porteur de plus-value sur le territoire à travers l'innovation, la transférabilité des projets, les différents partenariats public/privé ainsi que de par son effet levier sur les projets.

L'approche LEADER a également contribué à renforcer la gouvernance locale.



Evoquer la dynamique de consommation, les bilans financiers et les acteurs du programme, permet de questionner la pertinence et la cohérence du programme sur le territoire. Les freins liés à LEADER nous ont permis de cibler les difficultés liées à cette programmation 2014-2022.

Cet exercice d'évaluation permettra au Comité de Programmation d'aborder l'année 2022 munis d'une vision claire sur les forces et les faiblesses de ce programme afin de construire collectivement la future candidature à LEADER 2023-2027.

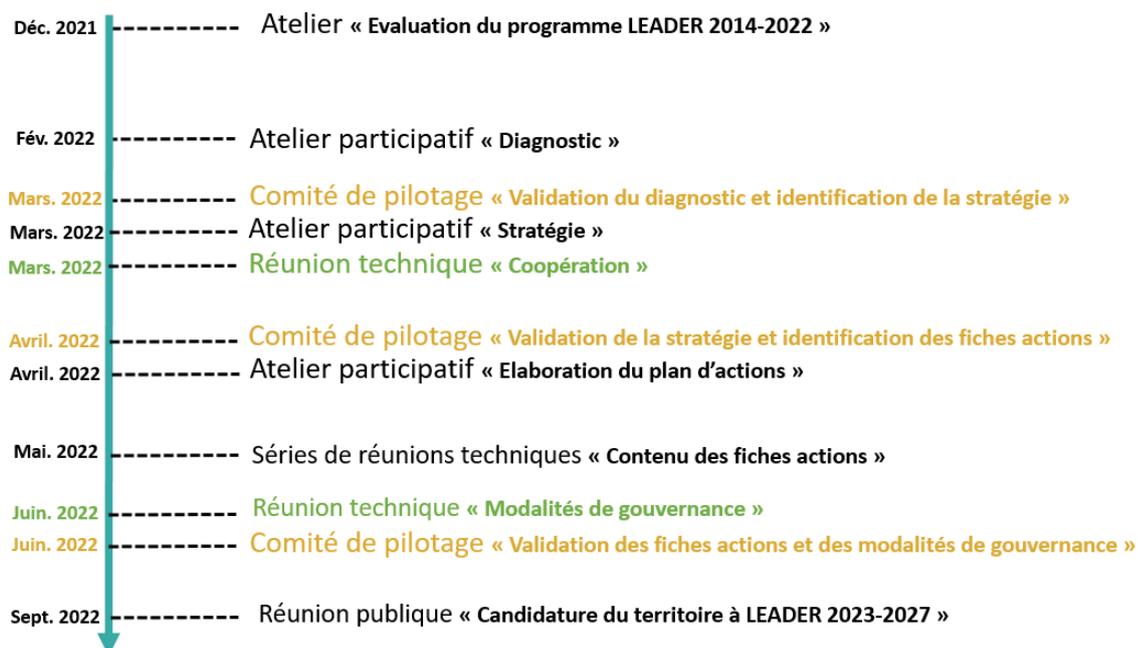
4.6 Planification des temps de concertation

Pour une démarche participative réussie, il conviendra d'avoir un partenariat très large impliquant :

- Des acteurs publics et privés,
- Des acteurs impliqués dans le programme 2014-2022 et des nouveaux acteurs,
- Des partenaires techniques apportant une expertise spécifique, parfois extérieurs au territoire : têtes de réseaux régionales, acteurs sociaux...
- Les co-financeurs potentiels (Région, Département, ADEME, Agence de l'eau,...)

Par ailleurs, le territoire devra veiller à un équilibre en âge, en genre et en provenance géographique pour couvrir toutes les parties du territoire.

La candidature 2023-2027 des GAL doit être le résultat non pas d'une consultation mais d'une co-construction et ce, à toutes les phases. Ainsi, la démarche participative suivante a été suggérée :



5 LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

5.1 Le Réseau « Bouge ton Climat »

Suite aux écoutes citoyennes réalisées en 2018, le Pôle Territorial a accompagné l'émergence d'un réseau d'initiatives citoyennes pour la transition énergétique, porté par plusieurs membres du conseil de développement.

L'objectif du réseau est d'identifier puis valoriser les initiatives citoyennes. Enfin, il souhaite créer du lien entre elles.

Un premier volontaire en service civique a permis de créer une carte participative sur un site dédié avec une vingtaine de projets recensés. Il a été présent d'août 2020 à février 2021. La crise sanitaire n'a pas permis d'organiser de rencontre en présentiel. Une visioconférence a été organisée en février 2021 pour permettre aux initiatives de se connaître.

Un second volontaire en service civique a été recruté en juin 2021. Elle a repris le recensement des initiatives avec l'aide des bénévoles.

Une soixantaine d'initiatives sont actuellement recensées : jardins partagés, friperies, Fab Lab, groupements d'achats, habitats partagés, composteurs collectifs, etc...

La carte en ligne a été actualisée et disponible à cette adresse :

<https://bougetonclimat.gogocarto.fr/>



Une soirée de rencontre a pu être organisée en octobre. Une quarantaine de personnes sont venues découvrir les initiatives recensées et échanger sur la transition écologique.

En première partie, les participants ont pu découvrir un projet d'auto-construction d'une maison ronde en paille. Les participants se sont repartis en atelier pour pouvoir échanger sur les initiatives qu'ils mettent en place, leurs besoins et leurs envies d'agir. Sur la soixantaine d'initiatives recensées sur la carte interactive, une vingtaine était présente dans la salle.



Une deuxième rencontre devait avoir lieu à Valderiès le 5 décembre. Elle a été annulée en raison du mauvais temps. Trois visites étaient programmées : le projet Silva (plantation d'une forêt primaire dense), une maison écologique et les panneaux photovoltaïques installés par la coopérative citoyenne Coop de SO. Elle devait permettre de voir des exemples divers et concrets d'implication citoyenne.

5.2 Le fonds Coup de pousse

Sous l'impulsion du réseau de bénévoles « Bouge Ton Climat », le Pôle Territorial Albigeois Bastides lance le fonds de soutien « Coup de Pousse » qui permet d'accompagner l'émergence d'actions simples, innovantes et reproductibles.

C'est une première action expérimentale d'accompagnement des initiatives citoyennes en faveur de la transition écologique et énergétique sur les thèmes suivants :

- Transport et mobilités douces
- Economies d'énergie et initiatives énergie renouvelable
- Réduction des déchets
- Alimentation durable
- Biodiversité et patrimoine naturel



Elle s'inscrit dans les Plans Climat Air Energie Territoriaux des communautés de communes.

L'appel à projet a été lancé en mai 2021. Les initiatives avaient jusqu'au 20 juin pour déposer leur candidature. Sept candidatures ont été reçues et examinées par un comité de sélection composé d'élus et de membres du réseau Bouge Ton Climat. Les critères de sélection étaient les suivants : impact territorial, relations partenariales, caractère innovant, faisabilité, impact sur la transition écologique, exemplarité, reproductibilité.

Le comité de sélection a proposé aux élus du bureau du PETR Albigeois Bastides de retenir l'ensemble des projets et d'accorder une subvention de 1000€ à 2000€ en fonction de la note obtenue par les projets.

Voici les projets soutenus :

- Familles rurales du Causse : Achat d'un lave-linge, un sèche-linge et du matériel de repassage et de couture pour la friperie
- Les Amis de l'Assou : Implantation de panneaux pédagogiques sur le chemin de randonnée « Camin de Comba Granda ».
- Les Chlorophy-Liens : MYC'Abeilles « Le MYcélium Compagnons des Abeilles »
- Groupement d'achat de Lombers : Développement du jardin partagé
- Terra Mater Tarn : Création d'un jardin partagé à Villefranche-d'Albigeois.
- Ma deuxième maison : Proposer aux familles la livraison de paniers et autres produits en circuits courts.
- La sauce Locale en Vallée du Tarn : Promouvoir les circuits courts dans la Vallée du Tarn

Plus d'infos sur les projets sur notre site internet : https://www.pays-albigeois-bastides.fr/sites/pays-albigeois-bastides.fr/www.pays-albigeois-bastides.fr/files/fichiers/paragraphs/dossier_presse_-_12_octobre.pdf

5.3 Elaboration d'un programme de mobilisation des élus à la transition écologique

Le PETR est lauréat d'un appel à projet de l'ADEME sur la mobilisation des élus et des acteurs clés du territoire sur les enjeux de transition écologique.

Le principe de cet appel à projet est de mettre en place un programme d'actions sur une période de deux ans 2021 -2022.

Notre programme repose sur :

- Des actions collectives avec tous les élus des EPCI du Pôle Territorial concernés directement. Il s'agit notamment d'actions de sensibilisation aux grands enjeux environnementaux et du changement climatique ou à des retours d'expériences globales.
- Des actions propres à chaque EPCI sur des thèmes et enjeux qui les concernent plus directement et pour lesquels les autres collectivités du Pôle Territorial ne se sentent pas forcément pleinement concernées.

Les thèmes qui sont traités avec cette candidature sont :

- La gouvernance,
- La réduction et valorisation des déchets
- L'innovation dans nos déplacements et l'aménagement de nos villages
- L'adaptation au changement climatique et l'alimentation locale durable
- La production des énergies renouvelables

En 2021, plusieurs actions ont été mises en place.

- Une formation sur la réalisation de vidéo a été mise en place au sein de l'équipe du PETR afin de lui permettre d'être autonome pour la réalisation de mini-vidéos 'retour d'expérience' ou 'projets exemplaires'. Durant l'année 2021, 5 vidéos ont été réalisées dans le cadre de mobelusacteurs :
 - o Le relais intercommunal des services de Teillet : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/videos/leader-le-relais-intercommunal-des-services-de-teillet>

- Retour sur le spectacle « langues de goulus » : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/videos/langues-de-goulus>
 - L'exemple de l'éco-village de sainte Croix : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/videos/la-densite-en-milieu-rural-cest-possible-lexemple-du-village-de-sainte-croix-81>
 - L'espace multiservices de Milhars : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/videos/leader-lespace-multiservices-de-milhars>
 - L'écopâturage pour la gestion des espaces verts du Cordais : en cours
- Une soirée d'inspiration sur le modèle de transition écologique de la commune de Loos-en-Gohelle, a été proposée aux élus et acteurs du territoire, en présence de son maire charismatique Jean-François CARON. Cette soirée s'est déroulée le 22/06 à l'école des mines d'Albi-Carmaux et a réuni plus de 150 participants. Elle s'est poursuivie par un atelier de travail sur les actions à mettre en place pour amplifier nos transitions territoriales



- Organisation d'une visite pédagogique sur le traitement des déchets sur la plateforme de Trifyl avec la Communauté de Communes Centre Tarn le samedi 10/07/2021, suivie par une quinzaine d'élus.
- Rencontre avec la Communauté de communes du Minervois Caroux pour un retour d'expérience de la mise en place d'une tarification incitative pour la prévention des déchets le mercredi 20/10/2021.

6 LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides est impliqué depuis de nombreuses années dans la structuration et l'organisation des réseaux de commercialisation en circuits courts.

A partir de 2016, le territoire s'est fixé pour objectif de construire collectivement un projet alimentaire territorial, tel qu'il est défini par la loi d'avenir pour l'agriculture d'octobre 2014. Une stratégie territoriale a été validée pour la période 2017-2020 et un plan d'actions annuel est construit avec les partenaires.

Le projet alimentaire territorial (PAT) a été reconnu et labellisé par le ministère de l'agriculture début 2019.

6.1 Bilan du premier PAT

Le comité technique s'est réuni en janvier 2021 pour réaliser le bilan qualitatif du premier PAT.

Les points positifs mis à l'honneur : La mise en place d'actions transversales et diversifiées, La mobilisation des partenaires, La prise de conscience des élus et des citoyens sur le territoire, et les actions construites avec les collectivités sur un territoire ciblé.

Plusieurs objectifs sont néanmoins à poursuivre : Implication de « nouveaux » partenaires, Mobilisation des élus et des agriculteurs, l'accès des produits locaux aux personnes en situation de précarité, et la transmission des exploitations.

Un document synthétisant l'ensemble des actions et des partenariats est disponible ici :

https://www.pays-albigeois-bastides.fr/sites/pays-albigeois-bastides.fr/www.pays-albigeois-bastides.fr/files/fichiers/paragraphs/presentation_du_bilan_pat_2017-2020-compresse.pdf

6.2 Concertation et co-construction du PAT 2021-2026

L'actualisation de la stratégie a été menée par la commission « transition agricole et alimentaire » qui est composée d'élus du territoire et de membres du conseil de développement. A partir du bilan du PAT et des données agricoles actualisées sur le territoire, les principaux enjeux pour la nouvelle mandature ont pu être définis.

L'ensemble des membres de la commission ont ensuite priorisé et précisé ces enjeux sur un questionnaire en ligne. Cela a permis d'impliquer 17 membres dans cette démarche.

Le vice-président de la commission a ensuite présenté ces enjeux au bureau du PETR le 6 mai. La stratégie 2021-2026 a été validée.

Voici les axes stratégiques retenus :

Développer les circuits courts

- Consolider et mailler le territoire avec des lieux d'achats et de distribution de produits locaux
- Développer les filières agricoles locales
- Faciliter et accompagner les producteurs en vente directe

Augmenter la qualité de la restauration collective

- Accompagner les restaurants collectifs en gestion directe et concédée
- Accompagner les producteurs à approvisionner les ERC

Conserver et diversifier l'autonomie alimentaire du territoire

- Favoriser le renouvellement des générations
- Préserver le foncier agricole
- Développer les filières manquantes

Favoriser la transition agricole

- Amplifier le changement de pratiques et l'agroécologie
- Favoriser la production d'énergie renouvelable
- Préserver la ressource en eau pour s'adapter aux contraintes climatiques à venir
- Augmenter le stockage et la préservation du carbone

Rendre accessible à tous une alimentation saine et de qualité

- Lutter contre la précarité alimentaire
- Sensibiliser les consommateurs
- Lutter contre le gaspillage alimentaire

Construire une gouvernance alimentaire

- Favoriser la rencontre des agriculteurs et des habitants
- Créer des moments d'échanges entre agriculteurs
- Faire dialoguer les différents partenaires agricoles et alimentaires

Co-construction du programme d'actions

L'ensemble des partenaires ont été sollicité pour mettre en place des actions permettant de répondre à notre stratégie. Les agriculteurs présents dans la base de données Apidaé ont aussi été informés par email du lancement du nouveau PAT et de la mesure 13 du plan de relance.

Une vingtaine de partenaires ont été rencontré au printemps 2021 pour présenter le PAT, les opportunités de financement et recueillir les envies d'agir.

Deux comités techniques ont permis de mettre en commun et partager les pistes d'actions des partenaires puis de mettre en cohérence ces actions.

Le PETR Albigeois Bastides a ensuite accompagné les partenaires à la rédaction de fiches actions afin de déposer un projet à l'appel à projet du Plan de Relance mesure 13 volet B.

Une gouvernance renforcée

Le nombre de partenaires étant beaucoup plus important et diversifié pour ce nouveau projet alimentaire territorial, une gouvernance partagée a besoin d'être établie. Elle doit favoriser l'intégration et permettre à chacun de s'impliquer.

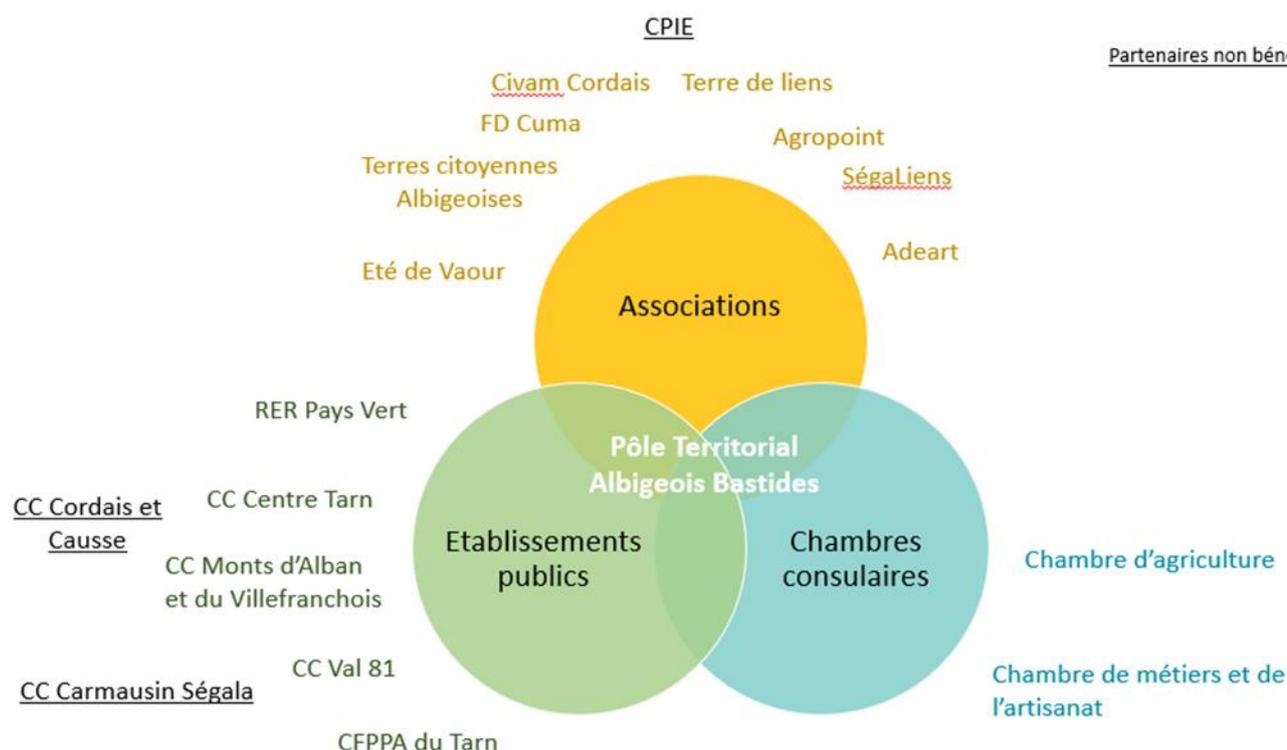
Il est prévu plusieurs instances :

- Un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des représentants élus des partenaires, de la DRAAF, du département et de la Région. Il aura pour rôle de suivre le projet, l'avancement des actions ainsi que la stratégie du PAT. Il veillera à la bonne cohérence des actions entre elles. Il s'est réuni pour la première fois le 19 juillet 2021.
- Un comité technique qui regroupe les agents techniques des partenaires. Il organisera la mise en oeuvre des actions et des décisions prises par le comité de pilotage. Il permettra de diffuser les informations à l'ensemble des partenaires.
- Une commission « Agriculture et alimentation locale » composée d'élus locaux et de membres du conseil de développement. Elle se réunit pour partager des réflexions stratégiques.

Des groupes thématiques pourront être mis en place sur des sujets nécessitant des démarches concertées. Un premier groupe sur le foncier agricole est d'ores et déjà prévu car il s'agit d'un axe important pour le PAT ET qui regroupe de nombreuses actions partenariales pour la période 2022-2023

6.3 Présentation des partenaires

L'importante concertation mise en place pour cette candidature a permis de fédérer 16 partenaires issus du monde associatif, des chambres consulaires, ou des collectivités pour mettre en place des actions sur la période 2022-2023.



6.4 Projet Culturel « Langues de Goulus » avec la compagnie les Boudeuses

Le Pôle Territorial Albigeois Bastides accompagne depuis 2019 deux communautés de communes (Carmausin Ségala et de VAL 81) dans un projet culturel en lien avec l'alimentation locale. En partenariat avec l'association l'Eté de Vaour, la compagnie « Les Boudeuses » a été retenue pour conduire une résidence artistique qui doit mener à la création d'un spectacle.

Tout au long de l'année 2019, la compagnie a rencontré les habitants, associations, producteurs pendant plus de quarante jours de présence sur les deux communautés de communes. La création du spectacle a débuté fin 2019 et s'est poursuivie au début de l'année 2020. Le souhait de la compagnie est d'intégrer et faire participer les personnes rencontrées au spectacle.

Les spectacles étaient prévus le 5,6 sur Monestiés et 19, 20 juin 2020 sur Assac. La crise sanitaire n'a pas permis la réalisation de ceux-ci. Le comité de pilotage du projet a décidé de prolonger d'une année la résidence afin de permettre la réalisation des spectacles en juin 2021.

Les jours non réalisés en 2020 ont été reportés en 2021 et une semaine de résidence supplémentaire a été réalisée en février grâce à un financement du département. Cette semaine a permis de reprendre contact avec les partenaires et les habitants du territoire pour étudier leur implication dans le spectacle. Elle a également permis de revoir le spectacle pour l'adapter aux contraintes sanitaires.

La déambulation a été abandonnée et le spectacle s'est orienté vers un format statique. Le repas pendant le déroulé de la représentation a été maintenu.

Les représentations

Afin de pouvoir représenter une diversité de personnages 4 comédiens ont été associés au spectacle. Deux semaines de « laboratoire de recherche » ont eu lieu avec l'ensemble de la troupe en janvier 2020 et février 2021.

De nombreuses associations et clubs sportifs devaient participer aux spectacles déambulatoires. La compagnie avait commencé à travailler leur participation. On peut citer par exemple :

- Les majorettes de Cagnac les mines
- Le club de danse traditionnel d'Assac
- Le cercle Occitan de Carmaux
- Le club d'éloquence du Collège de Valence d'Albigeois

Le spectacle réalisé en 2021 a tout de même permis d'associer : l'ASEI de Sérénac pour la réalisation des desserts et le club couture de Carmaux pour des éléments des costumes.

Deux écoles ont préparé avec les Boudeuses et leurs institutrices des recettes loufoques et poétiques qui ont été offertes aux spectateurs durant une scène : Ecole Boutescure de Valence d'Albigeois et l'école de Valdériès.

Quatre représentations étaient prévues en 2021 avec une jauge de 100 personnes:

- Le 4 et 5 juin à Monestiés
- Le 18 et 19 juin à Assac

La représentation du 4 juin a été annulée car le temps pluvieux ne permettait pas de jouer en extérieur. Les règles sanitaires interdisaient à cette période de prendre un repas en intérieur, seules les terrasses étaient ouvertes. Le spectacle n'a donc pas pu être déplacé en intérieur.



Expositions « Topographie de la table » et « Portraits du territoire »

Sébastien Boscus plasticien de nos Langues de Goulus a mené deux ateliers de création collective avec les habitants de Monestiés pour d'établir une carte subjective du territoire et au repas. Cette création plastique a été associée à des témoignages des résidents de deux EHPAD du territoire : Trébas et Monestiés. Ces témoignages ont été récoltés par la compagnie lors du glanage.

« A la fin d'un bon repas, que reste-t-il des plats, des conversations, des souvenirs partagés autour de la table ? La table est une surface de création, une surface d'exposition, une surface de dégustation... Les reliefs du repas sont autant de petites montagnes de souvenirs dont le goût et la sensualité restent plus fort que bien des savoirs appris au cours de la vie. L'art d'accommoder les restes... »



La compagnie a fait tirer le portrait de plusieurs habitants ou familles rencontrés lors du glanage. Les personnes ont été prises en photo avec leur ustensile de cuisine fétiche tout en expliquant le choix. Cela a donné lieu à une exposition sonore et visuelle.

Des élèves du collège de Valence d'Albigeois ont calligraphié les menus qui devaient être distribués lors du spectacle déambulatoire. Ils ont été insérés dans l'exposition.

Les expositions ont été montées et visibles :

- 22 mai au 10 Juin sur Monestiés
- 12 juin au 30 juin sur Valence d'Albigeois



Le livre

Les rencontres de la phase de glanage ont inspiré les textes écrits par Maéva Poudevigne et permis de construire le spectacle Langues de Goulus.

Maeva Poudevigne a écrit une soixantaine de textes. Ils ont été édités dans un livre de poche grâce à la participation des porteurs du projet et de la mairie de Monesties.

Documents de restitution

Carnet de bord de la résidence

Vidéo tournée lors d'un spectacle : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/videos/langues-de-goulus>

Ce projet bénéficie d'un soutien financier du département, de la région Occitanie et du programme Leader.

6.5 Accompagnement des communes sur l'investissement en restauration scolaire

Dans le cadre de France Relance, un dispositif de soutien spécifique vise à aider des petites communes à investir dans leur service de restauration scolaire pour la mise en place des mesures de la « loi EGAlim ».

Le développement d'une restauration collective de qualité et locale est un axe fort du PAT depuis sa création. La chargée de mission PAT a donc fortement accompagné les communes sur cette mesure afin qu'elle puisse servir de levier sur le territoire.

Un mail d'information a été envoyé à l'ensemble des communes éligibles du territoire. Une rencontre a ensuite été proposée à aux communes en gestion directe. Les sept communes éligibles avec une cantine ont pu être rencontrées pour leur présenter la mesure et étudier la pertinence d'un dossier. La communauté de communes du Cordais et du Causse était également éligible et a donc été contactée.

Pour les communes éligibles qui ont un service de restauration en en gestion concédée, une visioconférence a été organisée avec la Chambre d'Agriculture et Agropoint. Six communes ou SRPI ont participé.

Les communes qui le souhaitaient ont pu être accompagnées lors du montage du dossier, pour la rédaction ou la recherche de devis.

A la fin de la première période, 15 dossiers ont été déposés sur le territoire pour 22 écoles sur les 40 écoles éligibles. Au 15 octobre 2021, les dossiers déposés sur le PETR représentent 75% des dossiers déposés sur le Tarn ce qui montre l'intérêt de l'accompagnement des communes.

7 ACTIONS THEMATIQUES

7.1 Réseau des Offices de Tourisme et actions communes de promotion



L'application « Légendes du Tarn » qui a été conçue pour faire découvrir le territoire de l'Albigeois sur le principe d'une chasse aux trésors avec cinq parcours et 7 étapes par Office de Tourisme, a été lancé le 12 février 2019, lors d'une soirée à Monestiès avec l'ensemble des prestataires du territoire.

Pour la période de Sept. 2019 à Décembre 2021, nous avons enregistré près de 8000 téléchargements.

L'ensemble des offices de tourisme ont été mobilisés pour faire connaître l'application auprès de leurs prestataires et sur les réseaux sociaux. L'année 2021 a été marquée par la création

d'une nouvelle vidéo promotionnelle en complément des différents moyens de communication (publications Facebook et Instagram, crosspostage, notifications via l'application, page de publicité dans le Guide du Routard Tarn...).

Cette année l'application a enregistré près de 2200 téléchargements et près de 3 000 utilisations.

7.2 Programme de signalisation économique et touristique

Suite à la validation fin 2018, en Comité de Pilotage, de la Charte de signalisation et du schéma directeur de SIL avec les propositions de liaisons par commune, une réunion a été organisée dans chaque communauté de communes avec le bureau d'études pour envisager les suites à donner et pouvoir mettre en place l'étude de définition.

Trois communautés de communes (Carmausin-Ségala, Centre Tarn et Monts Alban-Villefrancois) ont décidé de donner suite et d'engager l'étude de définition qui permettra de monter le dossier de consultation des entreprises pour l'implantation des panneaux, sur la base d'un cahier des charges commun.

Il a donc été convenu de constituer un groupement pour lancer une consultation pour le choix d'un BE commun.

Le bureau d'études ASCODE a achevé son travail en 2021. Les 3 communautés de communes disposent des métrés, chiffrages et pièces techniques du marché.

La réflexion est en cours sur chaque territoire intercommunal pour définir l'échelle et la temporalité de déploiement de l'opération. Les premiers panneaux pourraient voir le jour en 2022.

7.3 Habitat et Urbanisme

La mission, habitat et urbanisme est articulée autour de deux enjeux principaux : la question foncière et la production de logements locatifs, en collaboration avec les équipes techniques du territoire (communautés de communes) et les partenaires (DDT, CAUE...).

Différentes actions d'animation et de sensibilisation ont donc été conduites sur les questions :

- De l'urbanisme et du développement durable : accompagnement des communes dans leurs démarches d'élaboration de documents d'urbanisme ou d'opérations d'aménagement durable des espaces publics notamment
- De la thématique du logement : étude sur le parc de logements vacants des centre-bourgs du territoire, montage d'un programme d'amélioration de l'habitat....

Dans ce cadre-là, sont particulièrement accompagnés les projets des communes d'aménagement d'espaces publics, de rénovation/création de logements locatifs communaux et de rénovation énergétique des bâtiments communaux (salles polyvalentes...), avec une aide au montage du dossier technique et financier dans le cadre des dispositifs de programmation (Contrat Territorial Occitanie et CRTE...).

7.3.1 *Accompagnement du SCOT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais :*

Le périmètre su SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais a été arrêté le 14 décembre 2012 et un syndicat mixte du SCoT a été constitué.

Une convention de prestation de service a été signée entre le syndicat mixte du SCoT et le Pôle Territorial afin de mobiliser son ingénierie pour l'animation de la démarche d'élaboration du schéma.

Accompagné par un bureau d'études, le travail d'élaboration a démarré en avril 2014 avec la rédaction du diagnostic, qui a donné lieu à des réunions publiques sur chaque territoire intercommunal.

En avril 2015, la seconde phase du SCoT a été engagée avec la préparation du PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Débat en comité syndical du 12 juin 2017, le PADD s'articule autour de 8 orientations :

- Favoriser l'émergence d'une nouvelle armature territoriale structurée et équilibrée
- Favoriser le développement de modes d'habiter diversifiés et durables
- Favoriser les échanges entre les territoires du SCoT
- Bâtir le projet de SCoT en s'appuyant sur les équilibres agro-environnementaux
- Favoriser l'émergence d'un projet à énergie positive
- Valoriser le foncier économique existant et réhabiliter les anciens espaces industriels et miniers
- Favoriser une politique commerciale en adéquation avec les différents niveaux de l'armature territoriale
- Favoriser le potentiel touristique par une politique d'excellence touristique

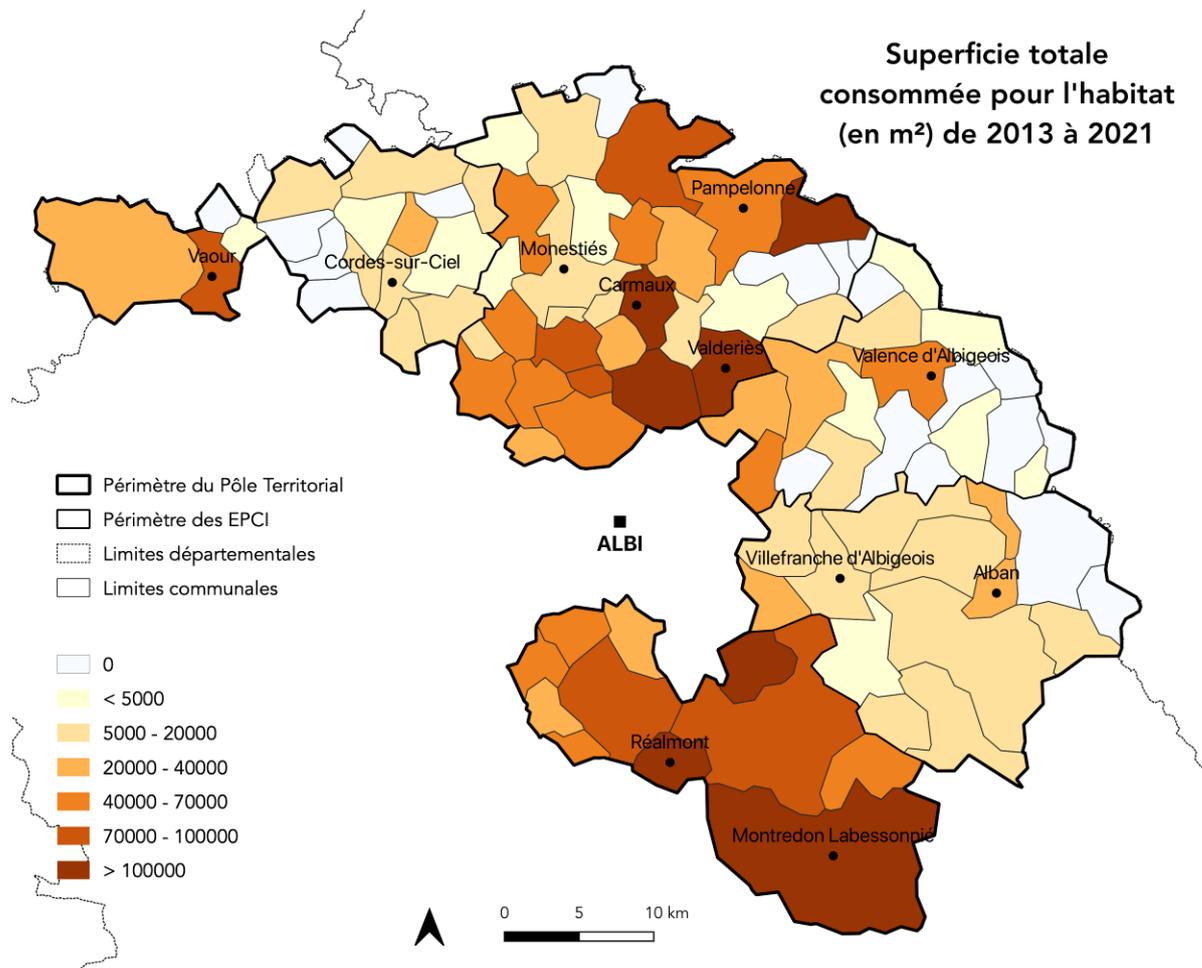
Le projet de SCoT a été arrêté en comité syndical le 17 avril 2018 après 4 années de travaux, d'études et de concertation.

Suite à l'enquête publique, le SCoT a été approuvé en comité syndical le 4 mars 2019, il a été transmis au Préfet qui disposait de 2 mois pour « valider » le document. Depuis le 29 mai, le SCoT est devenu exécutoire, il s'applique aux 70 communes qui le composent. Il convient désormais de traduire les orientations et les prescriptions du SCoT dans les documents d'urbanisme locaux (PLU, PLUi et cartes communales) qui disposent d'un délai d'1 an à 3 ans, selon les cas, pour se rendre compatibles.

L'année 2021 aura été consacrée à 2 actions spécifiques :

- L'accueil et l'encadrement d'un stagiaire pendant 6 mois pour la réalisation d'une étude ciblée sur la consommation foncière.

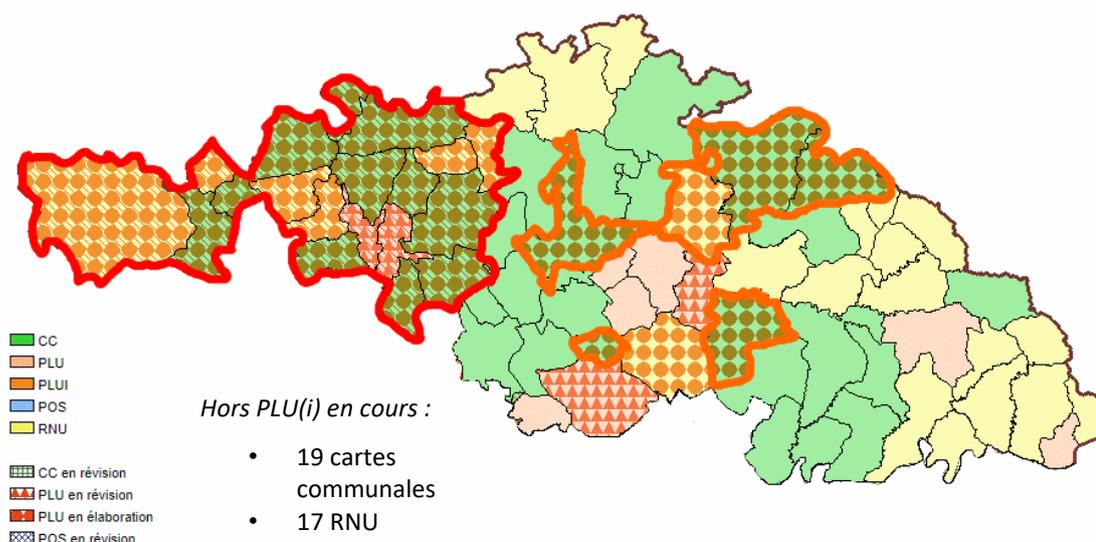
Analyse des permis de construire, mobilisation des fichiers fonciers... ce travail a permis de mesurer les évolutions récentes en matière de création de nouveaux logements et de consommation foncière à l'échelle des SCoT du Carmausin et du Grand Albigeois.



Sur le SCoT du Carmausin, la consommation foncière observée a été mise en parallèle avec les objectifs fixés par le SCoT selon chaque catégorie de l'armature territoriale. Il ressort ainsi que si certaines catégories de l'armature (communes rurales notamment) « sous-consomment » leur enveloppe foncière dédiée, les communes péri-urbaines quant à elles connaissent des dynamiques de « surconsommation », phénomène auquel le bilan du SCoT à 6 ans devra être très vigilant.

Ce travail permet également de préparer et sensibiliser les élus aux objectifs du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) fixés par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 dont l'objectif est de diviser par 2 le rythme d'artificialisation dans les 10 prochaines années.

- Le Syndicat Mixte assure le suivi des travaux d'élaboration des PLU groupés de Monestiés, Sainte Gemme, Tanus, Valderies, Taïx, Pampelonne et du PLUi du Cordais et du Causse. La révision des PLU de Cagnac-les-Mines et de Sainte-Croix a également démarré.



L'année 2021 sera notamment consacrée au travail de la conférence des SCoT tel que prévu par la loi Climat et Résilience ainsi qu'à l'évaluation du SCoT qui est une obligation légale. Elle doit être réalisée au plus tard 6 ans après l'approbation. Une délibération devra être prise afin d'évaluer la mise en œuvre du SCoT et décider s'il peut être maintenu en l'état ou s'il nécessite une modification ou une révision le cas échéant.

L'évaluation est à la fois quantitative et qualitative. Pour la partie quantitative, des indicateurs ont été définis dans le rapport de présentation du SCoT et doivent être observés dès à présent et de façon régulière.

7.4 Mobilité durable : accompagnement des actions du schéma de mobilité.

7.4.1 Schéma directeur Vélo

La communauté de communes du Carmausin Ségala en partenariat avec la commune de Carmaux et le PETR a été lauréate de l'appel à projet de l'Ademe «Vélo et territoires » pour la réalisation d'un schéma directeur vélo prenant en compte les déplacements utilitaires, touristiques et de loisirs sur le territoire de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala. L'enjeu de cette étude est de donner la possibilité aux citoyens de se déplacer autrement dans le cadre d'un développement durable du territoire et des économies d'énergie. La création de la voie verte Albi-Carmaux est également un des enjeux forts dans la réalisation de ce schéma.

Les objectifs sont multiples :

- Améliorer les infrastructures nécessaires à l'usage du vélo et des services liés.
- Garantir une cohérence territoriale de développement des modes actifs.
- Diminuer les émissions du gaz à effet de serre.
- Diminuer la dépendance de la population aux énergies fossiles.
- Améliorer le cadre de vie.

La finalité est d'augmenter la part modale du vélo dans les déplacements du territoire.

7.4.2 Tiers lieux

La communauté de communes du Carmausin a mis en œuvre la réalisation d'un tiers lieux-espace de co-working dans les anciens locaux de la plateforme téléphonique CCA.

7.4.3 Transport à la demande

Les communautés de communes gestionnaires de TAD sont en cours d'élaboration des nouvelles conventions avec la région Occitanie. Ces nouvelles conventions nécessitent une harmonisation des modes de fonctionnement

ANNEXES

8 ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DU SYNDICAT

(Titulaire en vert – suppléants en orange)

EPCI	Titre	Prénom	Nom	Membre du bureau
CC Centre Tarn	M.	Sylvian	CALS	1 ^{er} Vice-Président
CC Centre Tarn	M.	Jean-Luc	CANTALOUBE	Membre du Bureau
CC Centre Tarn	M.	Jean-Claude	MADAULE	
CC Centre Tarn	Mme	Marie-Claude	ROBERT	5 ^{ème} Vice-Présidente
CC Centre Tarn	M.	Pascal	THIERY	
CC Centre Tarn	M.	Serge	BOURREL	
CC Centre Tarn	M.	Alain	BOYER	
CC Centre Tarn	M.	Jean Pierre	LESCURE	
CC Monts d'Alban Villefranchois	M.	Bruno	BOUSQUET	
CC Monts d'Alban Villefranchois	M.	Patrick	CARAYON	Membre du Bureau
CC Monts d'Alban Villefranchois	M.	Jean-Luc	ESPITALIER	2 ^{ème} Vice-Président
CC Monts d'Alban Villefranchois	M.	Bernard	LAFON	
CC Monts d'Alban Villefranchois	Mme	Sandrine	SANDRAL	
CC Cordais Causse	Mme	Sabine	BOUDOU OURLIAC	4 ^{ème} Vice-Présidente
CC Cordais Causse	M.	Bernard	BOUVIER	Membre du Bureau
CC Cordais Causse	Mme	Sylvie	GRAVIER	
CC Cordais Causse	Mme	Elisabeth	COUTOU	
CC Cordais Causse	M.	Bernard	TRESSOLS	
CC VAL 81	M.	Claude	CRAYSSAC	
CC VAL 81	M.	Guy	GAVALDA	3 ^{ème} Vice-Président
CC VAL 81	Mme	Myriam	VIGROUX	Membre du Bureau
CC VAL 81	Mme	Christine	FARSSAC	
CC VAL 81	M.	Didier	ROUDIER	
CC Carmausin Ségala	Mme	Christine	BARRILLIOT	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Louis	BOUSQUET	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Marc	CINTAS	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Claude	CLERGUE	Membre du Bureau
CC Carmausin Ségala	M.	Thierry	DOUZAL	6 ^{ème} Vice-Président
CC Carmausin Ségala	Mme	Françoise	EMERIAUD	
CC Carmausin Ségala	M.	Christian	PUECH	Membre du Bureau
CC Carmausin Ségala	Mme	Fatima	SELAM	
CC Carmausin Ségala	M.	Didier	SOMEN	Président
CC Carmausin Ségala	Mme	Caterina	FUSCO	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-François	KOWALIK	
CC Carmausin Ségala	M.	Denis	MARTY	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Michel	SIBRA	
CC Carmausin Ségala	M.	Régis	TESSON	